

Pierre Jacquet

Contribution à la rubrique « L'Analyse de... », Option finance 987 du 30 juin 2008

Les mystères de la croissance

La Commission croissance et développement, qui rassemblait autour du prix Nobel d'économie Michael Spence 20 personnalités de très haut niveau, a remis son rapport fin mai 2008 après deux années de travaux. Au terme de cet exercice, que sait-on vraiment ? D'abord, que la croissance durable et soutenue est un phénomène récent, à l'échelle de l'histoire, et surtout rare : la Commission Spence a identifié, depuis 1950, 13 économies seulement ayant connu une croissance supérieure à 7% pendant plus de 25 années consécutives (le Botswana, le Brésil, la Chine, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Corée, la Malaisie, Malte, Oman, Singapour, Taïwan et la Thaïlande). Ensuite, que les principales caractéristiques de ces épisodes de croissance sont spécifiques au contexte, comme le suggère la grande diversité de l'échantillon ainsi identifié : il n'y a pas de modèle universel de la croissance économique. Le nouveau capitalisme chinois et le capitalisme brésilien ont peu en commun, par exemple. Cependant, et c'est une troisième conclusion forte de cet exercice, ces expériences diverses ont des traits communs : une capacité à exploiter pleinement l'économie mondiale à travers des stratégies d'ouverture, le maintien de la stabilité macroéconomique caractérisée par des taux d'inflation modérés et des finances publiques saines, des taux d'épargne et d'investissement nationaux élevés qui témoignent d'un engagement vers l'avenir, une allocation des ressources par le jeu des prix sur des marchés qui fonctionnent, et des gouvernements engagés et crédibles servis par des administrations compétentes. Certains ont voulu à tort comparer ces traits communs aux prescriptions du consensus de Washington : le cadre ainsi dessiné ne confirme ni n'infirme ce dernier. L'un est normatif, alors que l'autre relève de la constatation positive. Or, il ressort du rapport que l'on devrait davantage se méfier des approches normatives, quelles qu'elles soient.

Dès sa sortie, ce rapport a fait l'objet d'un débat lancé par une critique radicale, dans le *Financial Times*, de William Easterly, bien connu pour ses thèses provocatrices à l'encontre des idées reçues sur le développement. Fallait-il, en effet, un tel rapport et une telle mobilisation de ressources, financières et humaines, pour constater que l'on sait si peu de choses ? La réponse est probablement positive. Au-delà de sa dimension cognitive, le rapport pose en effet – en contrepoint - la question fondamentale du rôle de la connaissance et de l'expertise dans l'élaboration des politiques économiques. On peut être tenté de lui reprocher d'aboutir à des conclusions qui relèvent souvent davantage du bon sens que de la sophistication universitaire, mais force est de constater que ce ne sont pas souvent les considérations de bon sens qui ont guidé les politiques économiques de nombreux pays, ni, au demeurant, les interventions des institutions multilatérales. Il est donc particulièrement salutaire de donner enfin à des considérations de bon sens le sceau de la respectabilité universitaire et internationale.

Dans un tel contexte, y a-t-il un avenir pour « l'expert du développement », dont le professeur Easterly conteste l'utilité ? On pourrait sans doute dire qu'un expert est d'autant plus utile qu'il est pénétré de l'ampleur de ce qu'il ne sait pas. Or, la modestie n'est pas la caractéristique principale des recommandations faites aux pays en développement. Il y a à la fois un besoin d'expertise, car tout décideur doit pouvoir décider en meilleure connaissance de cause, et une responsabilité de l'expert, qui se doit d'éclairer le contexte plutôt que de recommander telle ou telle action et orienter les décisions. Cette problématique est au cœur des préoccupations des agences d'aide au développement, qui cherchent à promouvoir « l'appropriation », c'est-à-dire la capacité des décideurs des pays en développement à avoir les outils pour prendre et assumer leurs décisions. Le rapport Spence, en contrepoint, apporte des arguments puissants dans ce sens sans que ce soit pour autant toujours simple à mettre en œuvre dans la pratique.

Conformément à son mandat, ce rapport s'est beaucoup intéressé aux conditions et aux modalités de la croissance passée, mais a consacré moins d'attention à celles de la croissance future. Le réchauffement climatique, ou la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, par exemple, ne sont abordés qu'en fin de rapport, en prélude à une partie sur les « nouvelles tendances globales ». Dans la mesure où ces nouvelles contraintes affaiblissent encore la pertinence des raisonnements analogiques fondés sur l'étude des épisodes de croissance connus, le problème de la croissance et de la réduction de la pauvreté repose plus que jamais, sans surprise, sur le savoir-faire plutôt que sur le savoir, et, de fait, sur le décideur plutôt que sur l'expert. C'est aussi la raison pour laquelle on peut exclure tout déterminisme de la pauvreté et du sous-développement.